

## **Procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte du 24 Février 2015**

Le 24 Février 2015, les membres de l'Association se sont réunis en Assemblée Générale Mixte à l'Université Lumière Lyon 2, 16 quai Claude Bernard, 69007 Lyon, sur convocation faite par le Conseil d'Administration en date du 20 janvier 2014. L'Assemblée est présidée par Madeleine CHEVIER, Présidente de l'Association.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents. La dite feuille de présence permet de constater que 32 membres de l'Association sont présents ou représentés. En conséquence, le quorum est atteint et l'Assemblée peut valablement délibérer sur l'Ordre du Jour suivant :

1. Adoption du compte rendu de la précédente assemblée
2. Rapport moral et d'activités 2014 de la Présidente et vote
3. Rapport et compte rendu 2014 du Trésorier et vote
4. Modification des statuts et vote
5. Présentation des candidatures d'Administrateurs et vote
6. Synthèse du projet d'activités 2015 : discussion et vote
7. Fixation du montant des cotisations 2015 : discussion et vote
8. Budget 2015 : discussion et vote
9. Projets, avis et questions diverses.

La Présidente ouvre la séance à 18 heures 30.

### 1. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE L'A.G. PRECEDENTE :

Ce document reçu en son temps par les adhérents en 2014 et mis en ligne sur le site de l'ALEES ne fait l'objet d'aucune remarque et est adopté à l'unanimité.

### 2. RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES :

Le rapport complet, qui est annexé au présent Compte rendu, est présenté par la Présidente.

Les discussions et remarques sont mentionnées sur ce rapport

Le voici en résumé :

- Six cafés éthiques (devenus fin 2014 « déjeuners éthiques ») ont été réalisés en 2014 : 4 portaient sur le thème Ethique et TIC débuté fin 2013, 2 ont porté sur le thème du nouveau cycle : « Ethique et travail » ;
- Conclusion du cycle éthique et consommation par un atelier organisé le 24 juin entre 18h et 20h au bar-restaurant « De l'Autre Coté du Pont » avec 23 participants dont 12 étudiants ;
- Trois lettres d'information ont été éditées : en avril, juin et novembre 2014
- Refonte complète du site internet de l'ALEES qui a pris la place de l'ancien en décembre 2014. Ce nouveau site, outre la mise à jour de son logiciel, a permis de nombreuses améliorations parmi lesquelles :
  - o Un logo relooké plus moderne sans renier l'ancien (capitalisation) et la création d'une phrase de signature: « éveilleurs de questionnements éthiques » ;
  - o Une page d'accueil avec slider et menus déroulants ;
  - o Une navigation plus facile et un organigramme entièrement revu pour un repérage aisé ;
  - o La possibilité de réserver et payer les manifestations sur le site (Paypal ou CB) ;
  - o L'envoi de mails groupés à partir du site.
- Participation aux événements et actions de nos partenaires, notamment : déjeuners ACADI, Toaster CJD, conférences, EML, IAE, EAH, Acadi, Entrepreneurs d'Avenir...
- Six réunions de bureau élargi et un conseil d'administration ;
- Un fichier de plus de 1300 e-mails identifiés
- 57 adhérents répartis en 50 personnes physiques (dont 2 demandeurs d'emploi) et 7 personnes morales.

Après échanges et discussion, le rapport moral et d'activités 2014 est adopté à l'unanimité.

### 3. RAPPORT ET COMPTE RENDU DU TRESORIER :

Le Trésorier, Bernard Cartier, présente le Compte de Résultats 2014, qui est également annexé au présent Compte Rendu.

L'année 2014 a été marquée par la charge exceptionnelle de 6697,20€ résultant de la refonte totale du site internet et par un report de charges de 2171,54€ dues sur l'année 2013. Cela explique un résultat comptable 2014 négatif (perte de 6471€) bien que le fonctionnement de l'ALEES ait conduit à un résultat d'exploitation positif de 2297€. L'ALEES, ayant financé la totalité de ces charges sans endettement ni demande de subvention, conserve sur son compte associatif une réserve de 3943,94€.

Aucune remarque n'étant faite, décharge est donnée, à l'unanimité, au Trésorier.

### 4. MODIFICATION DES STATUTS ET VOTE

Deux modifications des statuts sont soumises au vote des adhérents :

- Changement de domiciliation : La domiciliation de l'ALEES deviendra : « ALEES, FSEG-secrétariat du Doyen- Université Lyon2- 16 quai Claude Bernard 69007 Lyon » ;
- Ajout, à la fin de l'article 10 des statuts (Pouvoirs et fonctionnement du conseil d'administration), de la disposition suivante : « *Toute candidature au poste d'administrateur devra être portée par un adhérent à jour de ses cotisations et adhérent depuis au moins 1 an. La demande de candidature devra être adressée au plus tard 15 jours avant l'AG, par courrier ou par mail au président en fonction ainsi qu'à l'adresse mail de l'association info-alees@lyon-ethique.org* »

Après discussion et vote, ces deux propositions sont adoptées à l'unanimité des adhérents présents ou représentés.

### 5. PRESENTATION DES CANDIDATURES ET ELECTION DES ADMINISTRATEURS :

Les statuts de l'ALEES prévoient un conseil d'administration de 15 membres élus pour 6 ans avec renouvellement par 1/3 tous les 2 ans. Le renouvellement du conseil d'administration de l'AEES ayant eu lieu lors de l'assemblée générale du 18 février 2014, aucun membre du conseil d'administration n'est sortant.

Toutefois, Gilles CAVALLI ayant notifié sa démission du conseil d'administration, un poste est à pourvoir. Richard SURLOPPE a présenté sa candidature à ce poste vacant le 21 janvier 2015. Il présente son parcours et ses motivations. Il est élu à l'unanimité des adhérents présents ou représentés, pour la durée restante du mandat de Gilles CAVALLI.

### 6. PRESENTATION DU PROJET D'ACTIVITES 2015 : DISCUSSION :

Le conseil d'administration présente l'ensemble de ce projet, qui a été discuté lors du précédent Conseil d'Administration

- Conférence-débat « Ethique et TIC – enjeux sociétaux, défis et perspectives » : Cette conférence, qui terminera le cycle éthique et TIC, se déroulera le 25 Mars, de 18h15 à 21h00, à l'IDRAC. Son objectif est de s'interroger et d'interroger les enjeux éthiques des TIC à différents niveaux : économique, social, médical, éducatif...
- Poursuite des déjeuners du cycle Ethique et travail. Le prochain déjeuner éthique de ce cycle aura lieu le mardi 3 mars 2015 sur le thème : « le travail salarié en question ».
- Cycle suivant:
- Un nouveau thème est à l'étude pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2015. Le thème : « éthique et innovation », proposé en séance par Paul-Marc Collin, est accueilli favorablement par les participants.
- En projet à l'horizon 2016 : « la nuit de l'éthique ». Proposé sur un format original, l'objectif de ce projet est de sensibiliser au questionnement éthique, dans un esprit de prospective, le public de l'enseignement supérieur, les managers en entreprise et les étudiants. Il sera mené par co-construction en partenariat avec des organismes et associations.

## 7. FIXATION DES TARIFS 2015 :

### **Cotisations 2015**

Le montant des cotisations de l'ALEES sont demeurés inchangés depuis la création de l'ALEES (15 ans). Toutes ses actions sont fondées sur le bénévolat et l'ALEES fonctionne avec les cotisations de ses adhérents, sans aucune subvention. Afin de poursuivre et de donner à l'ALEES les moyens de ses actions, le conseil d'administration propose un réajustement de la cotisation aux tarifs suivants :

- 35 € pour les personnes physiques (+ 5€)
- 15 € : tarif spécial étudiants et demandeurs d'emploi (inchangé)
- 200 € pour les organismes (+50€)

Ces montants sont adoptés à l'unanimité. Il ne sera pas demandé de complément aux adhérents qui ont pris ou renouvelé leur cotisation à la fin de 2014.

Le trésorier incite les présents à s'acquitter de leur cotisation. Un reçu sera envoyé à ceux qui en feront la demande.

### **Déjeuners éthiques**

Le prix payé par l'ALEES pour le repas allant de 13 à 14€, le conseil d'administration propose, pour les déjeuners-éthiques incluant le déjeuner et la conférence, les tarifs suivants :

- conservation du même le prix, à 20€ pour les non-adhérents et à 15 € pour les adhérents.
- augmentation de 2€ le prix du déjeuner pour les étudiants et demandeurs d'emploi non adhérents. Soit 12€ pour les non adhérents et 10€ en cas d'adhésion

Le prix des **livrets** reste inchangé.

## 8. BUDGET 2015 :

Ce document est annexé au présent compte-rendu. Les principales rubriques du budget prévisionnel sont expliquées et commentées en séance.

Aucune autre question n'étant posée, le budget 2015 est adopté à l'unanimité.

Plus personne ne demandant la parole et l'Ordre du Jour étant épuisé, la Présidente remercie l'assistance et lève la séance à 20H.



La Présidente

Madeleine CHEVRIER



La Secrétaire

Dominique Desuzinges

Pièces Jointes : Rapports complets comprenant : rapport d'activités 2014, compte de résultats 2014, projets 2015 et budget prévisionnel 2015.